

Ministère de la santé, des familles, de l'autonomie et des personnes handicapées
Ministère de l'aménagement du territoire et de la décentralisation

Arrêté du 17 mars 2026 fixant la liste des candidats ayant obtenu le diplôme national de thanatopracteur

NOR : SFHP2630110A

La ministre de la santé, des familles, de l'autonomie et des personnes handicapées et la ministre de l'aménagement du territoire et de la décentralisation,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 2223-45 et D. 2223-130 ;

Vu la délibération du jury national chargé d'examiner les candidats au diplôme national de thanatopracteur en date du 13 février 2026,

Arrêtent :

Article 1^{er}

Ont obtenu le diplôme national de thanatopracteur, les candidats suivants :

1. Au titre de la session 2025 :

Mme ALPHONSE Claire Françoise Lucie Céline
Mme AUZAN Muriel
Mme BASTARD Ludivine
Mme BAUGUITTE STANISLAS Clarisse Sophie Julienne
Mme BELLET Carine
Mme BRAMAT Gaëlle Marine
Mme CINI Marion
M. COULON FAUDEMÉR Matthieu Romain Etienne
Mme CUISSET Maëlle
Mme DEBRAY Elisabeth Josiane
Mme DELANNÉE Audrey Odette Jeannine
Mme DESCAMPS Léa
Mme DEVILLE Amandine Améline
Mme DUNAND Célia Denise Odette
Mme ENAULT Dorothée Mireille Micheline
M. ESCALLIER Kevin Pierre Roger
Mme FLAMANT Mathilde Renelde
Mme FOREST BRAICHET Aurélie Jeanine
Mme FOSTIER Pauline Marie Marguerite Katia
Mme FOURNIER Valerie Brigitte Marie Domnine
Mme GIUDICELLI Laetitia France Sara
Mme GON Mathilde
M. GOULEAU-ALLARD Nathan

M. GUIHENEUF Noah Jean Henri
Mme HADYS Amélie Stéphanie Nicole
M. HAROU Matthieu Gérard Serge
Mme HOUSSET Maitane
M. HOUSSIN Arnould Georges Jacques
Mme JACOB Emmanuelle
Mme JACQUIN HOMONT Julie
Mme JORDAO PINTO Tania Filipa
Mme KERMORVANT MENDEZ Julie Marie Armandine
Mme LAFAGE Pauline Roxane Juliette
Mme LAFARE Pina Stéphanie Geneviève Lucie
Mme LAKEL-FEUILLOY Louna Andrée Colette Nicole Ambrie Tassa
Mme LALANDE Elise Marie Amélia
Mme LE DEZ Ocelia
Mme LETURCQ Maïté Esther Marcelle
M. LICHMANN Jason Jean-Pierre Maurice
Mme LOISELLE Olympe Charlotte Juliette
M. MARCELLI Charly
M. MARY Jérôme Claude Jean
Mme MICHELAT Alexandra Sandra
Mme MOIGNI ROUSTAN Coline Roukia Jeannette
Mme MOUFADDAL Amandine Aziza Madeleine
Mme MOUGIN Melanie Paule Jeanne
M. NONAT Julien Claude André
Mme PASZKOWIAK CARDOT Jenny Eveline
Mme PAVICEVIC Sophie Marcelle
M. PORTIER Flavian Alexis Robin Quentin
Mme POURTET Lana Nadine Laetitia Michel
Mme ROBERT SIMPER Marine Paule Rolande
Mme ROSSILLION Anne Colette
Mme SANCHEZ Cindy
Mme SAULNIER Elodie
Mme SUPERNANT Julie Amandine
Mme TANGUY Maïwenn Chloé
Mme TRAVERS Lilou Hélène Cindy
Mme VERNIERS Bijou
Mme VIDOUDEZ Margaux Marie Agnès
M. ZATTA Ugo
Mme ZMUDA Alexandra

2. Au titre de la session 2024 ayant bénéficié d'un report de la formation pratique en 2025 :

Mme VEINANTE Mélodie
Mme CROZE MARION Odette
Mme VAUTOUR Edwina Marie
Mme VANSTEENKISTE Floriane Isabelle Jacqueline
Mme BUDIN Olivia Virginie

Article 2

Le directeur général de la santé et la directrice générale des collectivités locales sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel Santé - Protection sociale - Solidarités et au Bulletin officiel du Ministère de l'Intérieur.

Fait le 17 mars 2026.

Pour la ministre de la santé, des familles, de l'autonomie et des personnes handicapées,
par délégation :

Le directeur général de la santé,
Didier LEPELLETIER

Pour la ministre de l'aménagement du territoire et de la décentralisation, par délégation :

La directrice générale des collectivités locales,
Cécile RAQUIN